

CONDITIONS DE BANQUE

VALIDITE : A PARTIR DU 1er Avril 2018

NB :
Tous les montants sont en F CFA. Toutes les commissions sont taxables (T.A.F) au taux de 10%, à l'exception de la commission BCEAO. Les frais de téléx sont taxables (T.V.A) au taux de 18%.
Tout effet accepté par la banque est soumis au droit de timbre de 1 pour 1000 de la contre-valeur en FCFA de l'effet. La T.A.F, la T.V.A, les droits d'enregistrements et les droits de timbres sont reversés au Trésor Public. Diamond Bank vous offre la possibilité d'opérer sans frais sur votre compte dans tous les pays de la zone UEMOA où elle est présente. Tout virement transféré de compte à compte dans le réseau Diamond Bank (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal) est gratuit.
Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la commission BCEAO hors UEMOA qui est de 0,6% sur le montant principal. Tout transfert supérieur à l'équivalent de 500.000 FCFA, nécessite l'obtention d'une autorisation de change et la présentation de documents justificatifs du transfert.
Tout client qui contracte un prêt est tenu de réclamer la méthode de calcul du TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) de son crédit. Ce taux dépend du taux nominal annuel, de toutes les commissions liées aux décaissements successifs de fonds, des frais de dossier.

1.	CONDITIONS GENERALES DU COMPTE
1.1	Conditions d'ouverture de compte
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte) :
1.1.1.1	Compte chèques :
1.1.1.2	Compte épargne simple :
1.1.1.3	Dépôt à terme :
1.1.1.3.1	Term Deposit
	• Dépôt minimum :
	• Durée minimum :
	• Taux négociable en fonction du montant et de la durée :
	• Retrait avant échéance :
1.1.1.3.2	Call Deposit
	• Depot minimum :
	• Durée minimum :
	• Taux négociable en fonction du montant et de la durée :
	• Retrait avant echeance :
1.1.1.4	Plan Epargne logement :
1.1.1.5	Compte joint
1.1.1.5.1	• Compte chèques :
1.1.1.5.2	• Compte d'Epargne :
1.1.1.6	Compte indivis
1.1.1.6.1	• Compte chèques :
1.1.1.6.2	• Compte d'Epargne :
1.1.1.7	Autres type de comptes
	• Compte Epargne Special :
	• Compte Epargne Junior (Petit Diamant) :
	• Compte Epargne Etudiant :
1.1.1.9	Assurance associée au compte cheque (frais annuel) :
	Pour un capital garanti de 1 000 000 F :
	Pour un capital garanti de 3 000 000 F :
	Pour un capital garanti de 5 000 000 F :
1.2	Conditions de clôture de compte
1.2.1	Compte chèques :
1.2.2	Compte épargne simple :
1.2.3	Depot a terme :
1.2.4	Plan Epargne logement :
1.2.5	Compte joint
1.2.5.1	Compte chèques :
1.2.5.2	Compte d'Epargne :
1.2.6	Compte indivis
1.2.6.1	Compte chèques :
1.2.6.2	Compte d'Epargne :
1.2.7	Attestation de clôture de compte :
1.2.8	Autres type de clôture de comptes :
II-	SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE
2.1	Gestion de compte
2.1.1	Conditions debitrices et frais
2.1.1.1	Meilleur taux debiteur appliqué au meilleur client (Taux de base bancaire) :
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert :
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit du compte :
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorise :
	Personne physique, 5 000 F
	Personne morale
2.1.1.5	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)
	• Compte Courant particulier :
	• Compte Courant Etablissement/ONG/Associations :
	• Compte Societe :
	• Compte Courant Agent Permanent de l'Etat :
2.1.1.6	Arrête de compte :
2.1.1.7	Relève d'identité bancaire :
2.1.2	Relevés de compte
2.1.2.1	Mensuel (Par poste) :
2.1.2.2	A la demande (mois en cours) :
2.1.2.3	Autres periode :
2.1.3	Relevé recapitulatif des frais annuels :
2.1.4	Autre type de relevé de comptes
	Par Email
	*Quotidien : 20 000 F par mois
	*Hebdomadaire : 10 000 F par mois
	*Mensuel : Sans frais
	Par Swift (MT940) : Variable entre 5000 F et 10 000 F selon le nombre de message envoyé par jour
2.1.5	Attestations bancaires
2.1.5.1	Attestation de solde :
2.1.5.2	Attestation d'engagement (Particuliers) :
2.1.5.3	Attestation de non engagement
	• Particuliers (APE y compris) :
	• Societes :
2.1.5.4	Autres types d'attestation bancaire
	• Attestation de comptes :
	• Attestation de virement bancaire :
	• Attestation bancaire pour VISA :
	• Attestation financiere :
2.1.6	Conditions creditrices
2.1.6.1	Interets creditreurs pour les comptes d'epargne simple :
	• Taux (fixe par la BCEAO) :
	• Impot IRC :
	• Solde minimum remunerere :
	• Solde maximum remunerere :
	• Periodicite de versement des interets :

2.1.6.2	Compte Epargne Junior (Petit Diamant)		
	• Cotisation mensuelle minimale :	10 000 F	
	• Minimum remunerere :	30 000 F	
	• Plafond remunerere :	Pas de plafond	
	• Duree minimale de cotisation :	4 ans	
	• Taux d'interet :	4,75% l'an	
	• Penalite de retrait :	0,2% du montant retire	
	• Penalite de rupture de contrat avant terme :	0,2% du montant restant du	
	• Periodicite de versement des interets :	Trimestrielle	
2.1.6.3	Compte Epargne Etudiant		
	• Solde minimum remunerere :	Aucun	
	• Plafond remunerere :	75 000 F	
	• Taux d'interet :	4% l'an	
	• Periodicite de versement des interets :	Trimestrielle	
2.1.6.4	Compte Epargne Special (Compte avec chequier)		
	• Taux :	3,5% l'an	
	• Impot IRC :	15% sur les interets servis	
	• Solde minimum remunerere :	10 000 000 F	
	• Plafond remunerere :	Pas de plafond	
	• Periodicite de versement des interets :	Mensuelle	
	• Nombre de retraits max/mois pour calcul des interets :	2	
	• Au-dela de 2 retraits mensuels :	Perte des interets du mois	
2.1.6.5	Plan Epargne Logement		
	• Taux :	4,75% l'an	
	• Impot IRC :	15% sur les interets servis	
	• Solde minimum remunerere :	30 000 F	
	• Plafond remunerere :	Pas de Plafond	
	• Periodicite de versement des interets :	Annuelle	
	• Penalite de retrait :	Clôture du compte et perte des intérêts de l'année en cours	
2.2	Moyens de paiement		
2.2.1	Cheques		
2.2.1.1	Delivrance de chequier		
2.2.1.1.1	Cheques barres non endossables :	Sans frais	
2.2.1.1.2	Cheques non barres vignette :	100 F par feuillet	
2.2.1.1.3	Lettre-cheque :	900 F par feuillet	
2.2.1.1.4	Frais de gardiennage de chequiers :	2 000 F/mois	
2.2.1.2	Cheques de guichet		
	• X<2 000 000 :	2 000 F	
	• 2 000 000<X<5 000 000 :	3 000 F	
	• 5 000 000<X<10 000 000 :	5 000 F	
	• X>10 000 000 : 10 000 F		
2.2.1.3	Certification de cheque		
	• X<2 000 000 :	2 000 F	
	• 2 000 000<X<5 000 000 :	3 000 F	
	• 5 000 000<X<10 000 000 :	5 000 F	
	• X>10 000 000 :	10 000 F	
2.2.1.4	Frais pour annulation de cheque de banque :	Gratuit	
2.2.1.5	Opposition sur cheque ou chequier par l'beneficiaire :	3 000 F par feuillet et 15 000 F par chequier	
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur cheque ou chequier par l'beneficiaire :	3 000 F par feuillet et 15 000 F par chequier	
2.2.1.7	Frais de destruction de chequiers :	Sans frais	
2.2.1.8	Expedition de chequier a domicile (sous pli simple) :	10 000 F	
2.2.1.9	Expedition de chequier a domicile (sous pli recommande) :	15 000 F	
2.2.1.10	Encaissement de cheques		
2.2.1.10.1	Encaissement de cheques dans l'UEMOA :	Gratuit	
2.2.1.10.2	Frais de rejet impaye suite a l'absence ou a l'insuffisance de provisions		
	• Cheque DBB :	10 000 F	
	• Autres banques :	5 000 F	
2.2.1.10.3	Effets de commerce		
	• Cheques et effets envoyes a l'etranger		
	Commissions :	0,25% minimum 10 000 F	
	DHL :	50 000 F	
	• Cheques et effets recus de l'etranger		
	Commission d'encaissement :	0,25% minimum 10 000 F	
	Conditions normales de transfert emis		
2.2.2	Cartes bancaires		
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle		
2.2.2.1.1	Carte interbancaire GIM (nationale ou UEMOA)		
	Cout des retraits aux guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du Client :	Gratuit	
2.2.2.1.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client :	Gratuit	
2.2.2.1.3	Cout des retraits aux guichets Automatiques de Banque (GAB) des confreres de la zone UEMOA : 500 F/ Operation		
2.2.2.1.4	Mini releve :	Gratuit	
2.2.2.1.5	Frais de gestion mensuels :	1 000 F(Simple) ou 2 000 F (Dmoble + Assurance)	
2.2.2.1.2	• Visa Classic Prepaye :	10 000 F	
	• Visa Classic Debit :	Sans frais	
	• Visa Gold Debit :	Sans frais	
2.2.2.1.2.2	Frais de gestion		
	• Visa Classic Prepaye :	250 F par mois	
	• Visa Classic Debit :	24 000 F par an + Prime d'assurance 4 400 F par an	
	• Visa Gold Debit :	36 000 F par an + Prime d'assurance 5 500 F par an	
	• Cout des retraits aux guichets Automatiques de Banque (GAB) des confreres	1 250 F + 1,50% du montant	
	(Au Benin et a l'exterieur du Benin) :	Gratuit	
	• Cout des paiements sur les TPE Diamond (Benin et a l'exterieur du Benin) :	Gratuit	
	• Cout des paiements sur les TPE des autres banques (Benin et a l'exterieur du Benin)		
	TPE GIM : Gratuit		
	TPE VISA : 1000 F + 1% du montant retire		
	• Plafond par operation de paiement		
	VISA Classic Prepaye :	300 000 F	
	VISA Classic Debit :	1 000 000 F	
	VISA Gold Debit :	2 000 000 F	
	• Plafond Paiement Jour		
	VISA Classic Prepaye :	2 000 000 F	
	VISA Classic Debit :	2 000 000 F	
	VISA Gold Debit :	3 000 000 F	
2.2.2.1.2.3	Validite de la carte :	3 ans	
2.2.2.2	Reedition du code confidentiel :	5 000 F	
2.2.2.3	Opposition carte		

2.2.2.3.1	Par le client : perte ou vol :	5 000 F
2.2.2.3.2	Par la Banque: usage abusif (particulier) :	Sans frais
2.2.2.3.3	Remplacement de carte :	10 000 F
2.2.2.3.4	Annulation de carte :	10 000 F
2.2.2.3.5	Leve d'opposition :	Sans frais
2.2.2.4	Modification de contrat (carte, plafond) :	5 000 F
2.2.2.5	Prestations Services Monetiques	
2.2.2.5.1	Services Accessibles via les Guichets Automatiques de Banque/Distributeurs automatiques de de Billets	
2.2.2.5.1.1	*Consultation /edition de solde dans la banque du client :	Gratuit
2.2.2.5.1.2	*Consultation /edition de solde dans les autres banques locales et UEMOA :	200 F
2.2.2.5.1.3	*Consultation/edition d'historique de solde :	Gratuit
2.2.2.6	Paiements (Dans la zone UEMOA) :	Gratuit
2.2.3	Virements et Prelevements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires :	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne recu ou emis (de compte a compte dans la meme banque) :	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) :	5 000 F
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers :	Gratuit
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux :	Gratuit
2.2.3.1.6	Mise en place de virement Permanent Local ou autre	
2.2.3.1.6.1	• creation de dossier :	Gratuit
2.2.3.1.6.2	• Execution des operations :	200/operation
2.2.3.1.7	Modification de virement permanent :	Gratuit
III-	SERVICES BANCAIRES	
3.1	Dates de valeurs appliquees	
3.1.1	Virements recus :	Jour J+1
3.1.2	Remise de cheque :	Jour J+1
	Cheque DBB :	Jour J
	Cheque d'autres banques :	Jour J+2
	Remise d'effets a l'encaissement :	Jour J+1
	Virement emis, paiement de cheques :	Jour J-1
3.1.3	Versement et retrait d'espece	
3.1.4	• Retrait d'especes sur compte epargne :	Premier jour de la quinzaine precedent le retrait
3.1.5	• Versements d'especes sur compte courant :	Jour J
	• Retrait d'especes sur compte courant :	Jour J
	• Versements d'especes sur compte epargne :	Premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement
3.2	Frais lies aux services bancaires	
3.2.1	Depot d'especes dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	: Gratuit
3.2.2	Retrait d'especes dans la banque du client quel que soit le guichet, a l'exception des operations par cheque de guichet	: Gratuit
3.2.7	Incident sur compte Avis a tiers detenteur (ATD, Saisie-arret - Protet) :	15 000 F
3.2.8	Main leve :	15 000 F
3.2.9	Frais de circularisations	
	• Particuliers :	Gratuit
	• Societes :	30 000 F
	Changement de signature :	Gratuit
	Modification d'intitule de compte :	Gratuit
	Changement d'elements constitutifs du dossier du client, notamment d'identification :	Gratuit
	Changement de garde de titre :	Gratuit
IV-	SERVICES BANQUE A DISTANCE	
4.1	Avís de debit et de credit par voie électronique :	Gratuit
4.2	Banque en ligne :	Gratuit
4.3	Services SMS :	Gratuit
4.4	Acces au service de consultation et de gestion de compte sur internet :	Gratuit
4.5	Telechargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne) :	Gratuit
V-	GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1	Frais de declaration d'opposition a la Banque Centrale :	5 000 F
5.2	Frais de main levee d'opposition Banque Centrale :	Franco
5.3	Lettre de relance pour compte debiteur (pli simple) :	Franco
5.4	Lettre de relance pour compte debiteur (pli recommande) :	Franco
5.5	Lettre de declaration a la CIP :	Franco
5.6	Certificat de non-paiement :	Franco
VI-	OPERATION DE CHANGE	
6.1	Achat de billets de banque (Commission de manipulation) :	Franco
6.2	vente de cheques de voyage en EURO :	2%
6.3	Achat et vente de cheques de voyage en autres devises cotees :	2%
VII-	OPERATION DE CREDIT	
7.1	Credit a la consommation (taux d'interet a determiner par rapport au TBB+ Marge)	
	• Credit a Court Terme :	TBB + 3,5 = 13%
	• Credit a Moyen Terme :	TBB + 2,5 = 12%
	• Credit a Long Terme :	TBB + 2,5 = 12%
7.2	Autres operations connexes aux operations de credit	
7.2.1	Paiement par participation :	1% du montant
7.2.2	Frais d'etude des dossiers de pret :	1% min 100 000 F
7.2.3	Modification simple (date d'echeance, n° de compte ou periodicite) :	Taux initial + 1,5% < 15% l'an
7.2.4	Frais d'echeance impayee (selon periodicite) :	1% du montant impaye
7.2.5	Commission d'engagement :	3% l'an par trimestre indivisible
7.2.6	Frais et commissions d'escompte :	1% commission de dossier
7.2.7	Cautions et avals	
	• X<50. 000. 000 :	3% l'an par trimestre indivisible
	• X>50. 000. 000 :	2% l'an par trimestre indivisible
	• Frais de dossier :	1% min 50 000 F
	• Lettre de garantie pour absence de documents :	50 000 F
VIII-	OPERATIONS AVEC L'ETRANGER	
8.1	Transferts	
8.1.1	Transferts zone UEMOA	
	• Transfert sur place (BENIN) :	5 000 F
	• Transfert hors place	
	Commission de transfert :	10 000 F
	Frais RTGS :	5 000 F
	• Transfert par D - Online (Plafond 2 000 000 F) :	2 000 F
	Transferts hors zone UEMOA(Afrique)	
	• Telex :	7 000 F
	• Commissions BCEAO :	0,6% min 500 F
	• Commission sur transfert :	0,5% min 15 000 F
8.1.2	Zone EUROPE	
	• Telex :	8 500 F
	• Commissions BCEAO :	0,6% min 500 F
	• Commissions sur transfert :	0,5% min 15 000 F
	Zone Amerique	

8.1.5	• Telex :	10 000 F
	• Commissions BCEAO :	0,6% min 500 F
	• Commissions sur transfert :	0,5% min 15 000 F
	• Frais de Draft pour la delivrance de cheque de banque :	2 000 F
	Transferts recus	
	• Clients :	Franco
	• Non clients :	10 000 F
	• Payable sur une autre banque :	15 000 F
8.1.6	Envoi de fonds dans le réseau Diamond (D-EXPRESS)	
	• Clientele Grand Compte :	Sans frais
	• Societes (Large commercial) :	10 000 F
	• PME & Particuliers (operations cumulees superieures a 1.000.000 FCFA par jour) :	0,5% HT
8.2	Operation de Commerce International	
8.2.1	Remise documentaire import	